



Banque européenne
d'investissement | Groupe

Politique environnementale EMAS du Groupe BEI

Le Groupe Banque européenne d'investissement, composé de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds européen d'investissement (FEI), a une mission claire : favoriser une croissance durable dans l'Union européenne et au-delà. **Chef de file mondial de la finance durable**, nous appliquons les normes de durabilité élevées énoncées dans la [politique environnementale et sociale du Groupe BEI](#) lorsque nous apportons des financements et des services de conseil.

Nous nous engageons également à montrer l'exemple concernant l'**impact environnemental des activités internes** qui soutiennent notre cœur de métier. C'est pourquoi nous avons mis en place un **système de gestion environnementale conforme au système de management environnemental et d'audit de l'UE (EMAS)**¹. En 2018, nous avons procédé pour la première fois à l'enregistrement EMAS de notre siège social et nous œuvrons en permanence à l'enregistrement de nos autres sites.

Dans le cadre de l'EMAS, nous nous engageons à **protéger l'environnement**, y compris par **la prévention et le contrôle de la pollution** de l'air, de l'eau et du sol, et à remplir nos obligations en matière de respect de l'environnement. Nous cherchons également à **améliorer continuellement notre système de gestion et notre performance dans le domaine environnemental**. Nous encourageons nos **parties prenantes**, ainsi que notre personnel, à contribuer à nos efforts.

La politique environnementale EMAS nous sert de **cadre directeur** afin de déterminer **des objectifs et actions spécifiques pour les activités courantes sur les sites du Groupe BEI**. Les progrès réalisés sont communiqués dans le cadre de la **structure de gouvernance EMAS** établie et publiés chaque année.

¹ **Règlement** (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), et ses modifications successives.

Conscients de notre impact majeur sur l'environnement, nous entendons :

Climat	• réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans la droite ligne des objectifs climatiques de l'Union européenne ; • promouvoir l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ; • atténuer les effets des changements climatiques au-delà de notre chaîne de valeur, par exemple via l'acquisition de crédits carbone de haute qualité ;
Biodiversité et ressources naturelles	• gérer durablement les ressources naturelles dont nous avons besoin, comme l'eau, les denrées alimentaires et les matières premières ; • prévenir et réduire au maximum la production de déchets et le rejet de substances nocives ; • protéger la biodiversité ;
Passation des marchés	• dans la mesure du possible, intégrer des considérations liées à l'environnement, à la circularité et au cycle de vie dans la sélection des biens, des travaux et des services faisant l'objet d'une passation de marchés pour le compte du Groupe BEI ;
Chaîne d'approvisionnement	• soutenir la transition de notre chaîne d'approvisionnement vers un modèle économique à faibles émissions de carbone et respectueux de l'environnement ;
Parties prenantes	• gérer les risques découlant des dangers pour l'environnement, la santé ou la sécurité, pour les employés et d'autres personnes à proximité du lieu de nos opérations internes ; • accroître la sensibilisation à l'environnement, les compétences et le niveau de participation de nos effectifs et sous-traitants à la réduction de notre impact environnemental ; • évaluer continuellement et rester transparents et ouverts au dialogue sur nos enjeux, nos impacts et notre performance en matière environnementale.

Cette politique constitue une mise à jour de la politique environnementale EMAS publiée pour la première fois en 2017 et fait l'objet d'un réexamen périodique. Le Groupe BEI communiquera activement la présente déclaration de politique environnementale à son personnel, aux fournisseurs et aux entrepreneurs concernés. Cette politique est également accessible au public sur le site web du Groupe BEI.

Luxembourg, le 16 janvier 2025



Nadia Calviño
Présidente du Groupe BEI



Marjut Falkstedt
Directrice générale du FEI